



 **THEYS PATRIMOINE**  
SAUVEGARDE ET VALORISATION  
[www.theyspatrimoine.blogspot.com](http://www.theyspatrimoine.blogspot.com)

# La lettre

mars - juin 2017

# 05

## Sommaire

A propos p. 2 et 3

Quelques aspects de la biodiversité p. 4 à 6

Agriculture et biodiversité, ZNIEFF p. 7 et 8

Pigments naturels et marqueterie p. 9 à 11

La Rousserolle verderolle p. 12 à 14

Brèves et agenda p. 14 à 16

Chers amis,

L'héraldique soulignait le passage de notre Lettre à l'impression couleur. Après quelques mois d'hiver en noir et blanc, la nature revêt sa tenue printanière où le vert domine. C'est le moment de nous intéresser au patrimoine naturel, un des thèmes de nos activités.

En 1887, la première loi sur la protection du patrimoine se limitait aux seuls monuments historiques, mais dès 1930, elle s'étendait aux sites à caractère historique, scientifique... et aux monuments "naturels". Depuis 1960 une nouvelle notion de patrimoine apparaît, englobant entre autres parcs naturels, jardins historiques, territoires remarquables pour leur intérêt paysager...

Sans aucune prétention, nous pouvons dire que Theys dispose d'un patrimoine naturel riche à travers sa flore, sa faune et ses paysages. En souhaitant donner envie de mieux le connaître, cette Lettre présente quelques aspects de ce milieu auquel nous ne prêtons pas toujours assez attention. Quant à la couleur verte, c'est au Moyen Âge qu'elle s'installe véritablement dans l'art en Occident et même dans la vie quotidienne. Peu à peu, elle va s'imposer à côté du rouge qui depuis l'Antiquité caractérise les vêtements nobles. Tirée de pigments végétaux, cette couleur chatoyante mais peu stable est associée très vite à l'éphémère comme la jeunesse ou le printemps.

Alors ne perdons pas de temps et passons au vert, porteur d'espoir.

Amicalement

**Marie-Paule ROBIN**

édito

**Richard PÉTRIS**

## **Jusqu'au "jardin planétaire" ?**

Il n'y a donc pas que les peintures précieuses, les vieilles pierres pleines de mystères, les outils et les pratiques vénérables, mais aussi les petites fleurs délicates de nos prairies et les forêts majestueuses qui font le paysage, comme la petite faune qui s'y reproduit, ainsi que nous le rappelle cette Lettre. Saura-t-on jamais de quoi sont toutes ces traces qui soulignent que le territoire de Theys a pu constituer cet espace naturel prisé des hommes et des femmes qui, de longue date, l'ont habité et aussi façonné ? L'idée même de patrimoine, parce qu'elle est cette "mémoire des choses et des vifs aussi bien que celle des hommes qui en dépendent"



comme dit le philosophe Michel Serres, cité dans la Lettre précédente, comporte aussi un certain devoir de protection ; jusqu'où cela peut-il nous mener ?

Il y a quelques étés, le paysagiste et écrivain Gilles Clément (le parc André Citroën, le jardin du Musée du Quai Branly), responsable d'un enseignement dispensé à l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, est venu, tout près, arpenter Belledonne pour donner une lecture de son paysage et échanger autour du concept de tiers-espace.

Son idée forte, issue de ses recherches, est en effet celle du “tiers paysage” à côté de celles du “jardin en mouvement” et du “jardin planétaire”. Cette approche est celle des friches urbaines et agricoles, des réserves naturelles, des zones inaccessibles... où la nature échappe à l’emprise humaine et abrite une grande biodiversité. La prise en considération du Tiers-Paysage en tant que nécessité biologique conditionnant l’avenir des êtres vivants modifie la lecture du territoire et valorise des lieux habituellement considérés comme négligeables, “délaissés”. Dans la présentation de ses idées au Collège de France, il écrivait : “Dans un souci d’équilibre avec les énergies en place et surtout dans un souci d’anticipation sur les conditions de vie future, les jardins et les paysages sont ici imaginés, réalisés, entretenus et enseignés à la lumière de ce que j’appelle ”le génie naturel”. Le terme de tiers-paysage ne se réfère pas au tiers-monde mais au tiers-état. Il renvoie au mot de l’Abbé Sieyès : « Qu’est-ce que le tiers-état ? – Tout – Quel rôle a t-il joué jusqu’à présent ? - Aucun – Qu’aspire-t-il à devenir ? – Quelque chose. » Considéré sous cet angle le tiers-paysage apparaît comme le réservoir génétique de la planète, l’espace du futur, qu’il revient au politique d’organiser.

S’intéresser au patrimoine, nous l’avons dit, ne peut se limiter à contempler le passé mais comporte une dimension de projet tourné vers l’avenir, une part de prospective, donc. Thierry Gaudin, prospectiviste renommé (“2100, Récit du prochain siècle”) voit, par définition, plus loin et plus largement encore : les douze programmes planétaires sur lesquels il a proposé de travailler pour le XXI<sup>e</sup> siècle ont, bien sûr, intégré les préoccupations pour l’environnement, en plaçant l’humanité dans l’ère écologique. Mais le seul fait du maintien du mot “développement” comme finalité, lui fait craindre que “presque rien ne reste pour la nature”. C’est pourquoi il recommande vivement de changer de concept directeur et d’affirmer que l’objectif du travail est : “transformer la planète en jardin”. Et que le programme “jardin planétaire” commence évidemment par une transformation des programmes d’éducation.

On ne s’étonnera pas que dans le gouvernement idéal rêvé par le premier, le jardinier donc “le plus haut placé des ministères, celui qui permet à chacun de savoir où il se trouve enfin, se nomme ministère de la Connaissance”. Et que le chantier ouvert sur le futur consiste à créer un nouveau monde en “ré-inventant l’art des échanges [...] pour initier le projet d’une fusion nouvelle entre l’humanité et le milieu dont elle s’était trop écarté”. Par un constat similaire, le second en est venu à expliquer logiquement que, mieux que le développement durable, “le jardin planétaire est une promesse de paix” là où le premier se résume, en quelque sorte et sans hésiter, avec le slogan : « Faites le jardin, pas la guerre ! »

A Theys nous ne sommes donc pas loin du paradis ? A tout le moins savons-nous que, si ce n’est pas le jardin d’Eden, nous pouvons encore nous en rapprocher !

---

# Quelques aspects de la biodiversité

---

Jean-Pierre PASCAL

*La biodiversité est à la mode. Son importance pour le maintien de la vie sur terre commence peu à peu à être reconnue. Il faut dire que ses mécanismes d'action sont subtils.*

## **Une perception inversée du vivant**

Depuis l'Antiquité, les hommes ont voulu dresser l'inventaire des espèces vivantes. Naturellement, les espèces prises en compte étaient, dans leur immense majorité, les plus visibles ou celles qui présentaient un intérêt pour l'Homme, ou lui étaient nuisibles. Ainsi, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le suédois Linné a décrit 6000 espèces végétales et 4400 espèces animales. La représentation de la biodiversité qui en découle est celle de l'arche de Noé : une pyramide inversée constituée essentiellement de grandes espèces de Vertébrés (poissons, batraciens, reptiles, oiseaux et mammifères) et de plantes terrestres, avec un nombre à peu près équivalent d'Invertébrés et aucun microorganisme, inconnus à l'époque.

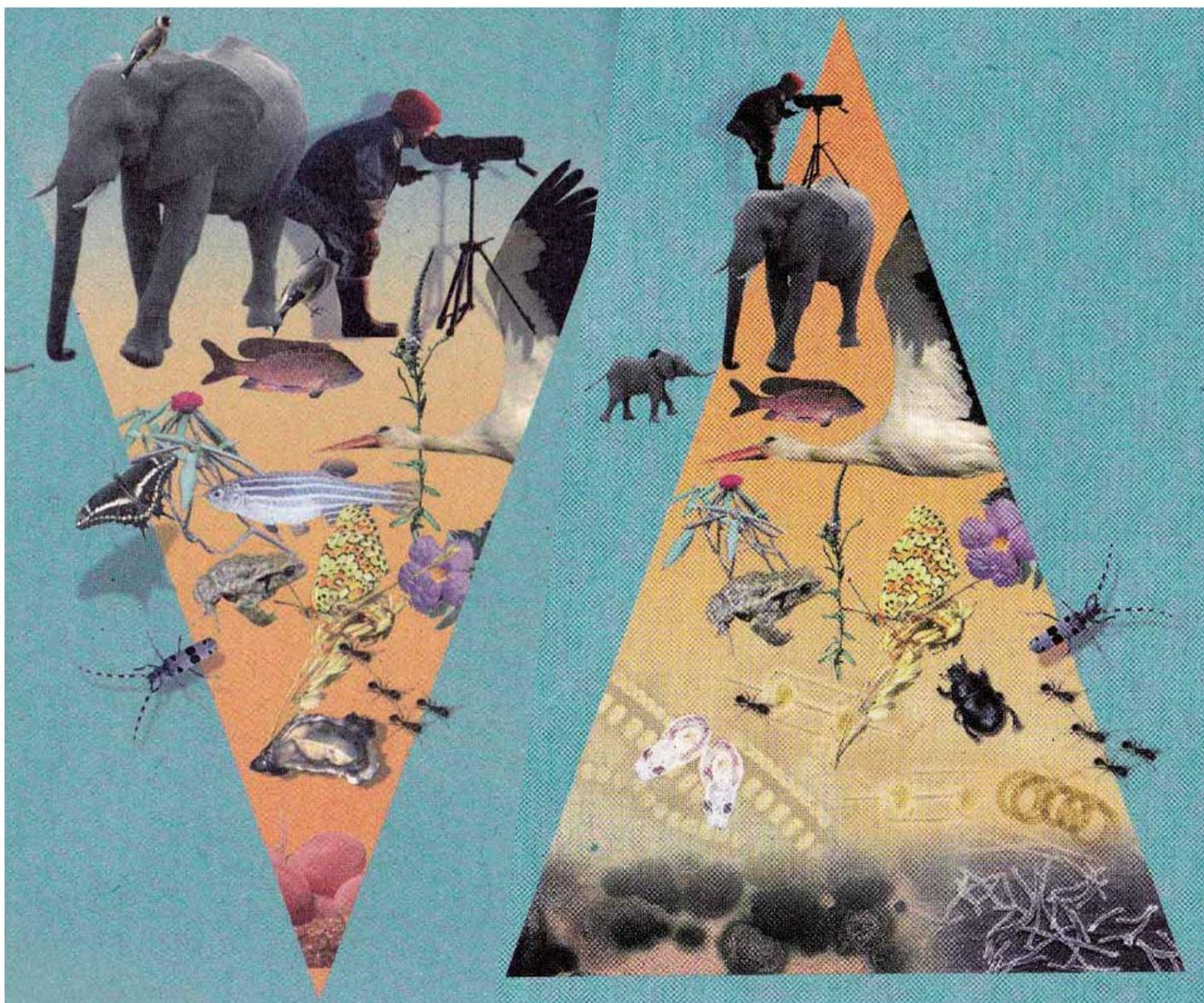
On sait aujourd'hui que cette perception doit être totalement inversée : l'essentiel des êtres vivants, tant en nombre d'espèces qu'en biomasse, est formé par des microorganismes, puis par des Invertébrés et des plantes. Les Vertébrés ne représentent plus que 4% des espèces animales connues.

C'est de cette biodiversité invisible que dépend la vie sur notre planète, le maintien des espèces qui nous sont familières et notre propre survie. S'il est légitime de se mobiliser pour sauver les pandas, les éléphants ou la baleine bleue, il serait en réalité plus efficace de défiler pour la sauvegarde des bactéries et des microorganismes de toutes sortes. Ou encore de brandir des pancartes avec "Sauvons nos vers de terre".

## **Des espèces en interactions**

Les espèces rassemblées dans un écosystème ne sont pas indépendantes les unes des autres. Elles ont développé de nombreuses interactions entre elles (chaînes alimentaires, symbiose, pollinisation, production de matières assimilables, abri, etc.). De ce point de vue, l'écosystème sera d'autant plus complexe qu'il comprendra d'espèces et que les interactions seront nombreuses. Pour le milieu terrestre, les écosystèmes les plus complexes sont les forêts tropicales humides. Pour les océans, ce sont les récifs coralliens. Tous deux en danger.

# *La pyramide inversée*



Pour en savoir plus :

*La diversité à travers les exemples  
(3 vol.) MEDDE-Conseil scientifique du  
Patrimoine Naturel et de la Biodiversité  
consultables sur le net*

## **A la niche**

Les conditions dans lesquelles une espèce sera capable de s'installer et se développer (sol, climat, lumière, espace disponible, interactions diverses avec les autres, etc.) définissent les contours de sa "niche écologique". Au cours des temps, chaque espèce a élaboré sa niche dont les contours sont plus ou moins larges. Ainsi les espèces ne sont pas équivalentes, chacune joue un rôle particulier dans l'écosystème et la disparition d'une d'entre elles peut avoir des répercussions en chaîne sur beaucoup d'autres. L'éradication d'un carnivore peut entraîner la prolifération d'herbivores et la destruction du milieu végétal, modifiant totalement l'écosystème.

## **Richesse et fréquences**

Dans ce qui précède, la biodiversité est confondue avec le nombre et le rôle des espèces. Notons que pour les microorganismes (pourtant l'essentiel de la biodiversité) la notion d'espèce est souvent délicate à définir. En réalité, le nombre d'espèces présentes dans un milieu ne définit qu'un aspect de la biodiversité : la richesse en espèces.

Un second paramètre doit être pris en considération : les fréquences des espèces. Un exemple simple permet de comprendre cette idée. Prenons une parcelle de forêt comprenant 20 arbres appartenant à 4 espèces. Une possibilité extrême pourrait être la suivante : un arbre pour chacune des 3 premières espèces et 17 arbres pour la dernière. L'autre possibilité extrême serait 5 arbres pour chacune des 4 espèces. Il est évident que la forêt sera très différente dans les deux cas.

Les calculs d'indices de biodiversité prennent donc en compte les deux paramètres, richesse et fréquences. Certains auteurs ajoutent même un troisième paramètre : la plus ou moins grande parenté entre les espèces (deux poissons sont moins divers qu'un poisson et un tarin!).

## **Des fréquences très inégales**

L'inégalité des fréquences est particulièrement nette dans les forêts tropicales. Prenons l'exemple de celle de Pasoh en Malaisie. On y a dénombré plus de 600 espèces d'arbres et d'arbustes dans une parcelle de 50 hectares (une vingtaine au mieux pour une forêt de pays tempéré). Une petite dizaine d'espèces sont assez communes avec plus de 5 individus à l'hectare. Un quart n'apparaît qu'une à cinq fois. Pour tout le reste, c'est-à-dire la grande majorité des espèces, les fréquences sont inférieures à un individu par hectare.

## **Une assurance sur la vie**

Pourquoi autant de diversité ? Il est certain que l'écosystème forestier pourrait très bien fonctionner avec à peine le tiers des espèces. La Nature a pourtant sélectionné cette option car la diversité des niches écologiques des espèces constitue la meilleure chance pour le maintien de l'écosystème forestier. En effet, si le climat se modifie, les espèces dont les niches ne correspondront plus disparaîtront, mais beaucoup d'autres, au spectre de tolérance plus vaste, ou mieux adapté, se maintiendront. Des espèces qui étaient rares pourront devenir plus fréquentes en bénéficiant des modifications de la concurrence.



## **Agriculture et biodiversité, un exemple concret d'action de préservation**

---

**Françoise RICHE**

Les prairies de fauche et les prairies pâturées présentent souvent une grande biodiversité. Partant de ce constat, le Conseil Départemental propose des aides aux agriculteurs volontaires qui s'engagent en retour à maintenir des pratiques la favorisant. Ils doivent retarder la mise en pâture ou la fauche afin de permettre aux plantes et aux animaux nichant au sol de finir leur cycle de reproduction.

Pour mettre en œuvre cette mesure intitulée "Maintien de la richesse floristique d'une prairie permanente" dont le cahier des charges est simplement de conserver une flore diversifiée, l'agriculteur qui s'engage doit vérifier que la parcelle compte sur son ensemble un nombre minimum de 4 espèces dites indicatrices parmi une liste de 20 plantes ou groupes de plantes.

C'est dans ce contexte qu'une agricultrice de Theys s'est adressée à Theys Patrimoine, sachant qu'elle y trouverait des botanistes amateurs pour l'aider à reconnaître ces plantes. L'association s'est sentie très concernée et a immédiatement accepté cette mission. Au début du mois de juin, munis de la liste des plantes indicatrices et de la vue aérienne des coteaux de l'Adret sur laquelle était retranscrite la délimitation des parcelles

à visiter, nous sommes partis arpenter les prairies fleuries et dénombrer les plantes. La méthode préconisée pour ce comptage est de définir une diagonale de la parcelle et la diviser en 3 segments de même longueur. Sur chaque segment, il faut lors de la traversée, retrouver au moins 4 des plantes indicatrices. Les parcelles n'étant ni carrées ni rectangulaires, nous avons dû multiplier les segments et nous avons ainsi rempli quantité de pages de renseignements floristiques. Nous avons constaté que sur chacun des 26 segments ainsi définis, il y avait de 4 à 11 plantes de la liste. Pour donner quelques chiffres, nous avons parcouru 7 parcelles représentant 46.3 ha et découvert une très grande richesse de la flore, notamment en orchidées. Globalement, sur les 20 plantes indicatrices, nous en avons trouvé 17 avec une présence et une diversité plus ou moins marquée selon les parcelles, en fonction de la richesse du sol et de l'exposition du terrain. Et bien sûr, nous avons noté une grande quantité d'autres espèces.

Une très belle expérience donc pour les botanistes amateurs de l'association Theys Patrimoine, et ce à double titre : aide aux agriculteurs et meilleure connaissance de la flore locale et de sa diversité.

## ***Vous avez dit ZNIEFF ?***

---

***Françoise RICHE***

Une ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) est un type d'espace naturel labellisé de France, remarquable par son apport au maintien des grands équilibres naturels et par les espèces qu'il renferme.

Les ZNIEFF de type I, de superficie réduite, sont des espaces homogènes d'un point de vue écologique et qui abritent au moins une espèce ou un habitat rares ou menacés tandis que les ZNIEFF de type II sont de grands ensembles naturels riches à grandes potentialités biologiques.

Le village de Theys est inclus dans deux grandes ZNIEFF de type II : les "Contreforts occidentaux de Belledonne" (de Gières à Chamoux-sur-Gelon : 27 communes en Isère et 13 en Savoie) et le "Massif de Belledonne et chaîne des Hurtières" (de Vizille à Aiguebelle : 22 communes en Isère et 22 en Savoie).

Le village de Theys et ses abords immédiats compte quatre ZNIEFF de type I :

> Les "Tourbières des 7 Laux et du Crêt Luisard" (La Ferrière, St-Pierre-d'Allevard et Theys) sont une juxtaposition de prairies, de landes, de forêts et d'une quinzaine de tourbières. On y trouve entre autres une plante carnivore, la grassette à éperon étroit, le triton alpestre au ventre orange et le tétras-lyre, petit coq de bruyère irascible aux belles parades nuptiales.



> Les "Pelouses de Malatret" sont des prairies sèches riches en orchidées, notamment l'Orchis punaise.

> Les "Côteaux de l'Adret" présentent des milieux et espèces très diversifiés : forêts, pelouse sèche, marais, source tufeuse (chargée en calcaire qui se dépose sur la végétation en concrétions appelées tuf). Ils abritent quatre espèces d'orchidées rares, et des oiseaux tels la Rousserolle verderolle ou le Bruant proyer.



> Le "Crêt de la Couan" (Hurtières) est constitué de pelouses sèches parsemées de buissons, milieu vital de nombreux papillons et refuge de la Pie-grièche écorcheur qui empale ses proies (insectes) sur les épines des arbustes, se constituant ainsi un garde-manger.

---

# Pigments naturels et marqueterie

---

*Zite* **DUCLOT**

*La marqueterie consiste en un assemblage de différentes pièces de bois et de matériaux précieux (corne, laiton, ivoire, pierre, os...) par incrustation ou placage.*



Bureau du roi  
Louis XV  
par Riesener.

Collection  
mobilier  
national

## **Un peu d'histoire**

La marqueterie est un art relativement ancien. Pratiquée depuis l'antiquité égyptienne, elle se développe sous l'Empire romain. Cet art ne survit pas à la chute de celui-ci. Presque abandonnée, certains ateliers subsistent cependant, elle reparait avec éclat au XIVe siècle.

Au XVe et au XVIe siècle, la marqueterie est pratiquée dans toute l'Italie. Ce renouveau coïncide avec l'utilisation de bois teints, la technique pour ombrer les bois permettant de très belles compositions. Au XVIIe siècle, la marqueterie est aussi en plein essor en Europe (meubles style Louis XIV en France).

Le XVIII<sup>e</sup> siècle verra la marqueterie se perfectionner encore avec l'utilisation de bois de couleurs variées et d'essence naturelle, de nouveaux bois exotiques et de bois teints aux couleurs vives. Elle atteint son apogée avec les meubles Louis XV et Louis XVI. Cette époque eut un grand artiste : Jean Henri Riesener (1734-1806). On ne peut oublier dans notre région le très célèbre Hache qui introduit dans la marqueterie les bois de santal, d'ivoire, de rose et de violette.

Au XIX<sup>e</sup> siècle la marqueterie est un art en décadence avec toutefois une vogue sous Napoléon III.

### **Les bois colorés naturellement**

De nombreuses essences sont utilisées. En voici quelques exemples :

- **Acajou** : originaire des Antilles, jaune rougeâtre, il fonce en vieillissant.

- **Amarante** : originaire d'Amérique du Sud (Guyane), pourpre vif.

- **Bois de rose** : plante tropicale, rosé qui s'estompe en vieillissant.

- **Ébène** : zone tropicale d'Afrique et d'Asie, noir. En Grèce on l'appelait "ebenos". C'est lui qui a donné son nom aux artisans qui l'utilisaient pour faire de très beaux meubles, les ébénistes.

- **Gaiac** : Guyane française, veinure vert sombre.

- **Noyer** : marron plus ou moins foncé avec des veines sombres et rougeâtres.

- **Palissandre** : originaire du Mexique ou d'Inde, coloration allant du rose au brun violacé.

- **Santal** : deux variétés venant de l'Inde. L'une fournit le santal blanc (couleur blanche ou jaunâtre), l'autre le santal rouge (couleur rougeâtre) très utilisé au XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Une belle découverte lors des journées mycologiques des 28-29 septembre à Theys : la Pézize bleue (Chlorociboria æruginascens).*



Bouleau parasité par *Chlorociboria æruginascens*

Espèce forestière lignicole (c'est-à-dire se développant dans ou sur le bois), la Pézize bleue Ascocarpe est un champignon de 1 à 5 mm dont la particularité est d'émettre un pigment, la xylindéine, qui colore le bois qu'il parasite. Le bois ainsi coloré a été utilisé en marqueterie depuis au moins le XV<sup>e</sup> siècle.

Parasite du bouleau, ce champignon colonise les branches récemment tombées ou la partie basse des troncs. Il donne au bois une coloration d'un **bleu vert** caractéristique pouvant s'étendre sur plusieurs mètres.

Cette coloration est visible toute l'année. A l'inverse, les fructifications du champignon (les ascocarpes), également bleues sont saisonnières (été et automne en Europe).

La xylindéine est un pigment totalement stable à la lumière. Il a été extrait pour la première fois en 1868 par Paul Thénard qui lui a donné ce nom : xyl(bois) + indé(indigo) + ine.

Les nuances de coloration sont incomparablement plus belles que l'uniformité donnée par une coloration artificielle. La xylindéine est détruite par la chaleur, aussi le sciage et le ponçage sont très délicats.



La Pézize bleue (*Chlorociboria æruginascens*)

*Mais attention, il y a bleu et bleu ! Si le bleuissement donné par le *Chlorociboria* est recherché, il n'en va pas de même pour celui du *Cératocystis*.*



Comme la Pézize, ce champignon appartient à la classe des Ascomycètes mais, lui, il déprécie le bois en l'infestant rapidement après l'abattage.

On distingue deux situations possibles de bleuissement.

- **Le bleuissement primaire.** C'est généralement l'aubier de sciage et le bois de construction fraîchement sciés qui sont attaqués (pin, parfois aussi sapin, épicéa et mélèze ainsi que certains bois exotiques tels que le koto par exemple).

- **Le bleuissement secondaire.** C'est le bois non traité ou verni exposé aux intempéries (portes de garage, portes, revêtements de façade, piscines couvertes, patinoires...).

### **Importance économique**

Le bleuissement primaire peut entraîner de lourdes pertes dans les scieries car les lots bleutés sont difficilement vendables. Les dommages dus au bleuissement secondaire sont plus de nature esthétique que physique.



Quelques oiseaux bagués au marais des Bruns, dont la Rousserolle verderolle.

---

## ***La Rousserolle verderolle, un migrateur polyglotte***

---

**Guillemette VINCENT**

*Habitant la commune comme elle, aimant les espaces naturels comme elle, je vous propose que nous partageons un peu de son intimité en faisant sa connaissance...*

La Rousserolle verderolle ne doit pas être confondue avec la Rousserolle effarvate dont elle diffère par le chant, le milieu de nidification. Le bec un peu plus court et la tête plus ronde lui confèrent une expression plus avenante. Son corps est habituellement brun-roux foncé dessus, chamois brunâtre avec juste sous la gorge un brun plus clair, bec long et mince.

Ne pas la confondre non plus avec la Rousserolle des buissons, la Rousserolle Isabelle, la turdoïde ou la Rousserolle à gros bec... Comme on le voit, l'identification est une affaire de spécialistes.

Vivant dans la roselière du marais des Bruns où elle grimpe agilement le long des tiges d'épilobes, de reines des prés ou de roseaux, la Rousserolle verderolle

est une visiteuse d'été. Grande migratrice elle arrive des zones de savane d'Afrique tropicale. Sa migration nocturne passe par l'est de la Méditerranée.

Son nid composé d'herbes sèches est accroché à mi-hauteur de tiges herbacées parmi une végétation dense de vernes ou de noisetiers. Les œufs sont au nombre de 4 ou 5 de couleur bleu-vert tacheté de brun. Les jeunes quittent le nid à une dizaine de jours. Les buissons servent de poste de chant et de défense territoriale mais aussi de refuge pour les jeunes à la sortie du nid. De ce fait la Rousserolle est très sensible aux modifications de son

habitat. Une coupe intempestive et hop, elle déménage vers d'autres secteurs moins impactés par l'activité humaine.

La Rousserolle verderolle chante souvent de la tombée du jour à l'aube. Tel un torrent son chant n'est interrompu que par de courtes pauses. A l'examen ces sifflés et cliquetis nerveux sont de parfaites imitations de nombreux autres oiseaux. C'est en effet un pot pourri constitué d'imitations d'oiseaux européens (le Merle, l'Hirondelle rustique, la Linotte ...) mais aussi d'Afrique. De ce fait son chant est le plus original de tous nos passereaux chanteurs.

## **Saison de baguage 2010 au marais des bruns**

*Compte rendu de Marie JOUVEL, bagueuse*

2010 est une année d'essai. La population de cette espèce me semble assez conséquente pour créer un SPOL (Suivi des Populations d'Oiseaux Locaux) qui demande des effectifs assez importants afin de coller aux impératifs de ce programme. Je ne suis pas déçue car nous avons pu baguer 29 Rousserolles verderolle, dont 23 adultes, et nous avons la confirmation d'une belle densité avec 7 couples nicheurs minimum sur moins d'un hectare.

### **Le déroulement de la reproduction**

Le 05/06 : les Rousserolles sont déjà bien présentes et actives, nous contactons de nombreux mâles chanteurs. Les mâles ne sont pas encore tous fidèles à leur poste de chant, n'ont pas tous de territoire bien défini et ne sont pas encore tous aptes à la reproduction.

Le 13/06 : les mâles sont fortement canton-

nés et chantent sans discontinuer. A côté du "bureau" de baguage, 3 mâles séparés d'une dizaine de mètres s'égosillent toute la matinée sans quitter leur perchoir, et nous pouvons reconnaître dans leur chant de nombreuses espèces d'oiseaux : mésange, grive musicienne, merle noir, sitelle, pie-grièche, étourneau, pic vert, buse... Les femelles sont extrêmement discrètes, les premières pontes sont pour bientôt.

Le 27/06 : les femelles sont sur le nid et ne le quittent que rapidement pour s'alimenter, les mâles délaissent leurs postes de chant pour nourrir femelles et premiers poussins.

Le 17/07 : les femelles (surtout !) s'activent, les jeunes demandent de nombreux nourrissages, et nous baguons le premier jeune à l'envol.

Le 01/08 : les jeunes sont autonomes, les plumes de vol n'ont pas encore atteint leur taille définitive.

Pour les poètes...

## **A Marie**

*Je l'ai vue Marie Bagueuse  
bravant l'écume des vagues de  
roseaux sous les aulnes des Bruns,  
tissant le décor d'une journée  
dans la douceur des brumes,  
la symphonie des chants d'oiseaux.*

*Bercée par le marais,  
je l'ai vue déployer ses filets  
et dès l'aube pêcher l'oiselle,  
les doigts meurtris par le bec  
puissant du geai, piqués par les  
crochets impitoyables de la pie  
grièche écorcheuse.*

*Je l'ai vue exigeante,  
enthousiaste, méticuleuse,  
passionnée.*

*Je l'ai entendue traduire pour nous  
le chant mélodieux de la rousserolle  
verderolle, oiseau polyglotte,  
de retour d'Afrique.*

*Et toi, l'as-tu vue l'étoile araignée  
tendant ses filets à l'heure où rosit  
la montagne ?*

Guillemette Vincent

---

## **Brèves**

---

### **Sortie à St-Romain-en-Gal**



16 décembre 2016, une trentaine d'adhérents se sont retrouvés au musée de Saint-Romain-en-Gal pour une visite guidée de l'atelier de restauration de mosaïques (un des deux existant en France) et la visite du musée lui-même extrêmement riche en peintures et mosaïques de l'époque romaine. Pour permettre à ceux qui n'ont pas pu participer d'avoir un aperçu de cet ensemble, la prochaine Lettre de Theys patrimoine lui sera consacrée.

### **Marché de Noël**



Comme prévu, l'association a tenu un stand au marché de Noël. Ambiance ensoleillée, quelques ventes de livres et de costumes médiévaux, mais surtout beaucoup de rencontres et de contacts, une façon de se faire connaître auprès d'autres publics.

## Assemblée générale 2017

Elle s'est tenue le 3 février et a connu un vif succès. Le très grand nombre d'adhérents participant à cette rencontre annuelle est un vrai encouragement pour le conseil d'administration et tous ceux qui au cours de l'année contribuent à la vie de l'association. Cette fois encore, près de 70 personnes étaient présentes ou représentées et ont adopté à l'unanimité le bilan des actions 2016 et les orientations 2017.

Nous remercions de leur présence les représentants de la municipalité, de la communauté et des associations amies qui se sont déplacés.

Pour plus de détails, les rapports et le compte rendu ont été adressés à chacun des adhérents.

A la fin de l'assemblée, les adhérents ont pu faire la connaissance de notre premier membre d'honneur, TERENCE de Monredon qui cite abondamment notre Châtel dans son livre publié fin 2015 (cf. ci-contre).



Se réjouissant qu'une association s'y intéresse, il a manifesté, lors d'une rencontre fin 2016 à Genève, le désir de la soutenir et d'y adhérer. C'est avec beaucoup de plaisir et beaucoup de fierté que nous l'accueillons à Theys Patrimoine.

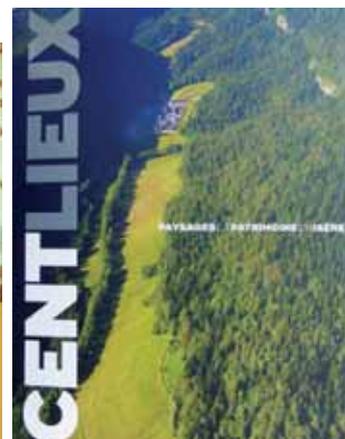
## Conférence de T. de Monredon

A l'issue de l'AG, il a offert une conférence ouverte au public sur "Les peintures du Châtel de Theys, un décor unique en France". Elle a fait le plein de la salle Belledonne (90 personnes). TERENCE Le Deschault de Monredon, docteur en histoire de l'art et spécialiste du décor mural dans les maisons civiles des XIIIe et XIVe siècles a brillamment exposé les caractéristiques du décor peint médiéval avant de démontrer l'originalité et l'exceptionnalité de la salle peinte du Châtel.

Parmi tous les lieux de cette époque portant encore des traces de peintures murales qu'il a recensés et étudiés, Theys est le seul exemple en Europe, et donc au monde, d'une salle d'apparat du XIIIe siècle conservée dans ses dimensions, son architecture et son décor. Un témoignage de plus, s'il en était besoin, sur l'impérieuse nécessité de sauver ce lieu exceptionnel.

## Deux nouveaux livres parlent du Châtel

- *Le décor peint de la maison médiévale* de T. de Monredon.
- *Cent lieux en Isère*. Un beau livre à offrir, édité par le conseil départemental. Vous pouvez vous les procurer en librairie ou sur internet.



# A vos agendas

**Dimanche 30 avril**

## Sortie à Saint-Chef et Crémieu

### Programme de la journée

**Matin.** Visite guidée de l'abbaye de Saint Chef et de ses fresques.

Repas à la Taverne rustique

**Après-midi.** Visite de la cité médiévale de Crémieu.

**35 €/personne**

Inscriptions **avant le 30 mars**  
auprès de Marjory Raffin 06 84 53 14 87  
ou ogram@hotmail.fr

## **Week-end 13 et 14 mai** **Botanique culinaire**

Cueillette de plantes sauvages comestibles avec une botaniste spécialisée et préparation de plats à partir de la cueillette (groupe de 10 personnes maximum chaque jour)

**30 €/personne**

Inscriptions **avant le 30 avril**  
auprès de Zite Duclot 06 51 28 99 48  
ou zite.duclot@wanadoo.fr

## **Dimanche 14 mai** **Printemps des cimetières**

2eme édition de cet événement régional histoire du lieu, tombes remarquables... un reflet de la vie sociale à Theys au cours des derniers siècles.

**Samedi 17 juin**

## Sortie botanique et géologie

En partenariat avec l'Université Intercommunale du Grésivaudan.

**Samedi 8 juillet**

## Fête médiévale de Montfort

**Mardi 15 août**

## La méiyou

Fête du village à laquelle nous participerons.  
Plus d'infos dans la prochaine Lettre.

## **Samedi 30 septembre ou** **dimanche 1er octobre (en** **fonction de la météo)** **Si Theys m'était conté**



Les organisateurs ont retenu plusieurs dates pour avoir plus de possibilités suivant la météo. Les dates des 7, 8, 14 et 15 octobre ont été également bloquées pour le cas où le temps ne serait pas propice. Plus d'infos dans la prochaine Lettre.